

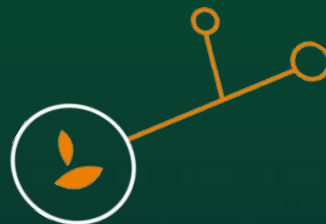
SALON
AGRICOLE
INTERNATIONAL



tech&bio

Une initiative des Chambres d'agriculture

VIVEZ DE NOUVELLES EXPÉRIENCES AGRICOLES



SALON
AGRICOLE
INTERNATIONAL



tech&bio

Une initiative des Chambres d'agriculture

Journée Collectivités

10h – 16h

- Session Ateliers
- Buffet 12h-13h
- Déambulation
- Collation sur le stand des Chambres

L'agriculture biologique et l'INAO

L'INAO est chargé, par le code rural et de la pêche maritime, de la mise en œuvre de la politique française relative aux produits sous signes officiels d'identification de l'origine et de la qualité (SIQO).



Cahiers des charges
Gestion collective par des
ODG

Règlement européen
Engagement individuel

Un peu d'histoire...

Encadrent la production, la transformation, la distribution, l'importation, le contrôle et l'étiquetage, pour toutes les filières

Années 1920 :
réflexions sur les
modèles existants
et pose des
premières bases de
l'agriculture
biologique

Années 1960-70 : les
premiers cahiers des
charges privés français
(ex : Nature & Progrès
en 1964)

2009 : entrée en
application du règlement
(CE) n°834/2007 et
n°889/2008

1991 : premier
règlement
européen

1985 : cahier
des charges
national et logo
AB

1^{er} janvier 2022 : entrée en
application de l'actuel
règlement européen
biologique (UE) n°2018/848



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ



AB : quel est le rôle de l'INAO ?



Proposer des évolutions du règlement européen

Assurer l'application uniforme de la réglementation européenne

Elaborer les cahiers des charges français (cailles de chair, escargots, autruches, lamas-alpagas, restauration commerciale)

Agréer les OC et superviser les contrôles

Délivrer des dérogations individuelles

Protéger le logo AB

En résumé, jusqu'ici :



Découle d'une
démarche
individuelle



Contrôlé par un
organisme tiers
agréé par l'INAO

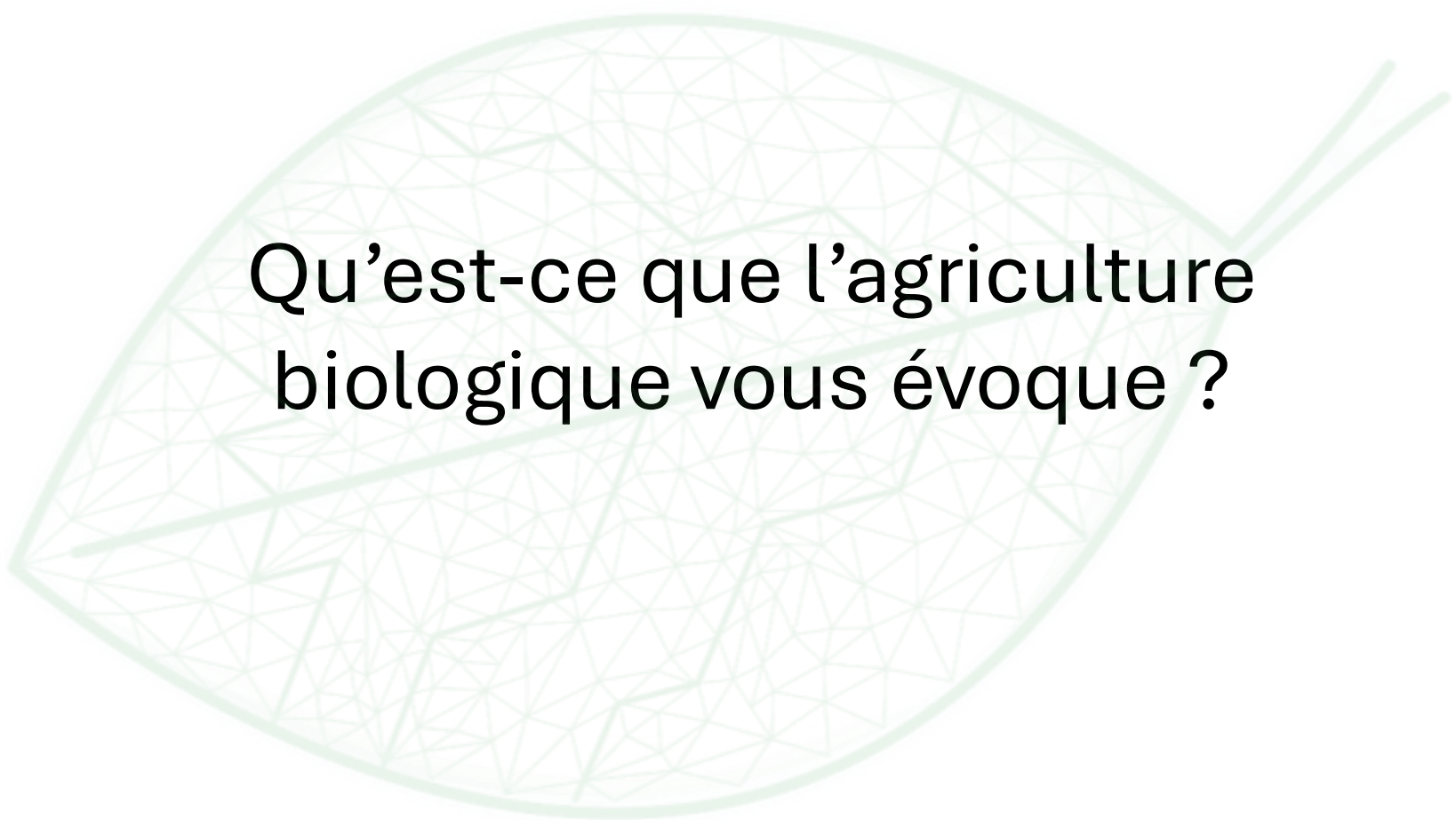


Peut être associé
à d'autres SIQO



Est encadré à
l'échelle
européenne



A large, stylized green leaf graphic with a complex, geometric, low-poly pattern inside. It has a long, thin stem and two smaller veins branching off to the right.

Qu'est-ce que l'agriculture
biologique vous évoque ?

La réglementation européenne biologique en quelques mots

Les grands principes :



La réglementation européenne biologique en quelques mots

Qu'est-ce que ça concerne ?



Principaux éléments : les poules pondeuses



- Densités réduites dans les bâtiments : 6 poules / m²
- Limitation de la surface totale des bâtiments avicoles / exploitation : 1 600 m²
- Alimentation 100% biologique, dont au moins 30% provenant de l'exploitation ou de la région
- Présence de litière dans les bâtiments (paille, copeaux, sable...)
- Accès extérieur des animaux obligatoire
- Parcours principalement couverts de végétation
- Diffusion de la lumière naturelle dans les bâtiments
- Enrichissement du milieu obligatoire : perchoirs, plateformes surélevées...
- Durée de conversion de 6 semaines en cas d'introduction de jeunes volailles non-biologiques

Quelques interlocuteurs d'un.e producteur.trice biologique



Notification de l'activité à **l'Agence Bio** (préalable à la certification en AB)
Annuaire exhaustif des opérateurs bio en France



Contrat avec un **organisme certificateur** agréé par l'INAO
10 organismes certificateur en France
Contrôle de chaque opérateur bio au moins une fois par an sur site – conditionne le renouvellement annuel du certificat bio



INAO
Application et explication de la réglementation française
Guide et notes de lecture à disposition des opérateurs



DGCCRF
Autorité compétente pour le contrôle des produits après la mise sur le marché des produits

1) Membres de la gouvernance du projet

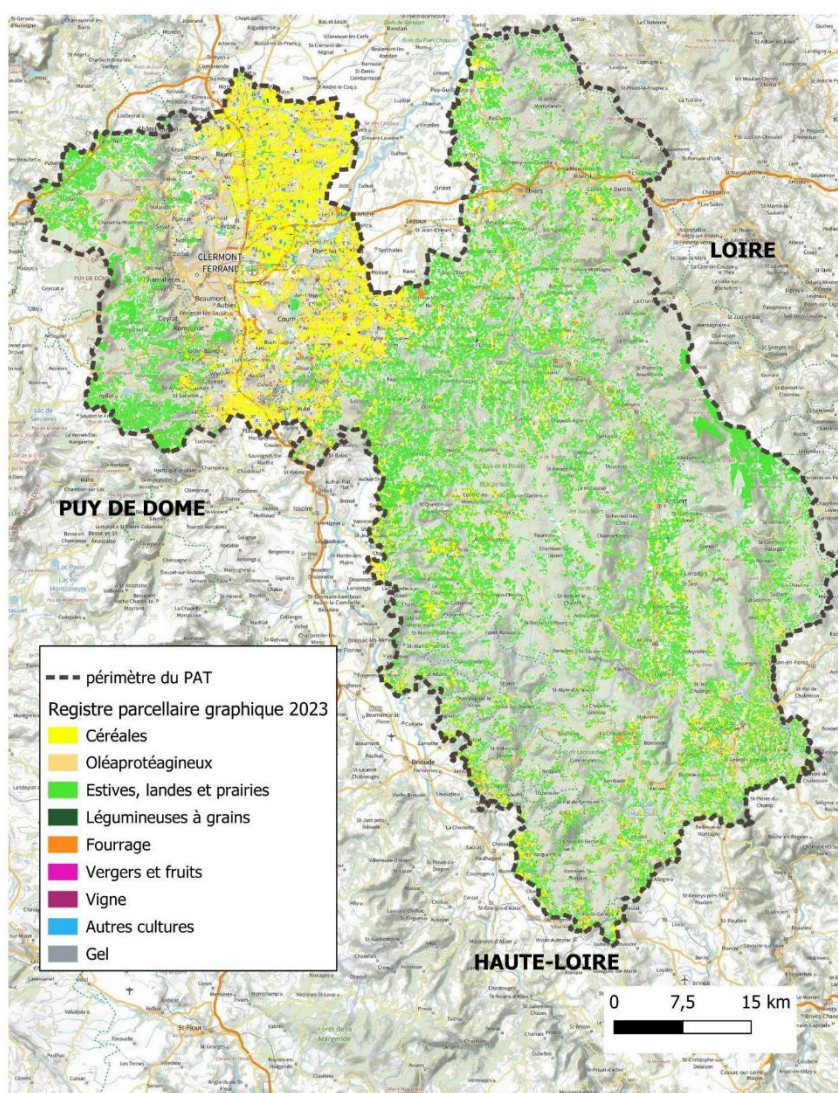
Ambition POSITIVE

Pain bio d'Origine locale, en faveur de notre Santé, impulsant l'Innovation du Territoire à travers l'approvisionnement de la restauration collective



2) Carte du PAT Grand-Clermont -PNR Livradois-Forez

Systèmes de culture sur le périmètre du PAT



3) Les objectifs du projet



4) Les axes du projet



Axe 1 : Production

Consolider la production locale de céréales panifiables et de légumineuses selon des pratiques agroécologiques sous label Agriculture Biologique.

Exemples d'action : consolidation de la production de mélanges de Blé meunier - Blé population, identification des besoins en équipement de post-production...



Axe 2 : Transformation

Organiser les étapes de transformation nécessaires à la réalisation d'un pain pour un effet santé optimisé, conforme aux attentes de la restauration collective

Exemples d'action : état des lieux des moulins du territoire, élaboration des recettes de pain à haute valeur nutritionnelle, étude de l'introduction du pain bio dans les boulangeries...



Axe 3 : Commercialisation

Organiser la commercialisation de manière adaptée aux critères de la restauration collective

Exemples d'action : étude de marché pour la restauration collective, animation d'un réseau d'acheteurs...



Axe 4 : Sensibilisation

Sensibiliser les personnels, convives et le grand public au projet. Communiquer sur le projet.

Exemples d'action : création d'un réseau "citoyens ambassadeurs", projets pédagogiques dans les établissements scolaires, sensibilisation des cuisiniers...



Axe 5 : Répliquabilité

Evaluer et définir les conditions nécessaires de réussites dans un objectif de répliquabilité.

Exemples d'action : mesure de l'impact environnemental du projet, élaboration du modèle économique, analyse de la stratégie du projet...



Axe 6 : Coordination

Coordonner, gérer la partie financière et animer le projet : PAT Grand Clermont - PNR Livradois-Foréz et Bio 63.

5) Descripteurs sensoriels du pain

Croûte	Mie	Croûte + Mie
Intensité de la couleur de la croûte	Intensité de la couleur de la mie	Amer
Epaisseur de la croûte	Aération de la mie	Acide
Présence d'inclusion	Homogénéité de la taille des alvéoles	Salé
Odeur globale de la croûte	Présence de trous	Sucré
Odeur de grillé	Intensité globale de l'odeur et du goût de la mie	Arôme global
Dureté en bouche	Odeur et arôme de levain	Arôme grillé
Croustillance	Odeur et arôme de levure	
	Odeur et arôme de céréales	
	Odeur et arôme florale	
	Elasticité de la mie	
	Collant de la mie	
	Mie pâteuse	
	Humidité de la mie	
	Compact	
	Présence de résidus	

6) Une recette de pain « Ambition Positive »

EXEMPLE DE RECETTE DE PAIN « SANTÉ » INTÉGRANT DE LA FARINE DE LÉGUMINEUSES (LENTILLE, POIS CHICHE...)

PÉTRISSAGE 1		PÉTRISSAGE 2	
Farine T80	1000 g	Farine T80	350 g
		Farine de légumineuses	150 g
Eau	900 g	Eau	500 g
Levure	3 g	Levain	15 g

- Fermentation de **18h à 20 c°**
- Mélanger le pétrin 1 et le pétrin 2 en ajoutant le sel (**24g**).
- Façonnage en moule (pas de pointage).
- Période d'apprêt : **25 min**
- **Mise au four à 250°C pendant 40 min.**

PAIN BIO vs NON BIO : QUELLES DIFFERENCES ?

Pain au Levain BIO

Farine
de meule

Eau

Levain

Sel

Pain de Tradition Française

Farine

Eau

Levure / Levain

Sel

Malt

Farine de fève
Farine de soja

Levure
déchaytrée

Gluten
ajouté

Pain "ORDINAIRE"

Farine

Eau

Levure
/ Levain

Sel

Malt

Farine de fève
Farine de soja

Levure
déchaytrée

Gluten
ajouté

Additifs les
plus courants :

acide
ascorbique (E300),
lécithine (E322),

mono- et
diglycérides
d'acides gras (E471),

Datem (E472e),

SSL ou CSL
(E481, E482),

texturants,

L-cystéine
(E920),

sorbates
(E200-203),

propionates
(E280-283),

poudres à
lever



**SALON
AGRICOLE
INTERNATIONAL**



tech&bio

Une initiative des Chambres d'agriculture

Collectivités

Accompagnement technique des exploitations bio et en projet de conversion bio

Catherine Venineaux, chambre agriculture Isère
Rémi Masquelier, chambre d'agriculture de l'Ardèche
Renaud Pradon, coordinateur bio chambres agri. AURA

Contact : renaud.pradon@ardeche.chambagri.fr - 06 85 08 03 57



SALON
AGRICOLE
INTERNATIONAL



tech & bio
Une initiative des Chambres d'agriculture

Accompagnement d'une exploitation d'élevage engagée en agriculture biologique

Catherine Venineaux, Chambre agriculture 38



Cas concret, un élevage ovin accompagné

Appui technique



➤ 2 ans après la conversion

« Quelles marges de progrès? »

139 ha dont 110 ha de PP, 6ha luzerne, 2 ha trèfle, 4.6ha PT, 8ha méteil (**25qx/ha**).
200 brebis + 10 Vaches allaitantes + 5 chevaux // Potentiel des surfaces : moyen (côteaux séchants)
100% vente directe et magasins de producteurs



Race prolifique

4 périodes d'agnelages

Taux de prolificité 190 à 220%

Taux de mortalité agneaux 20 à 30%

Frais de commercialisation

73€/agneau soit 4,1€/kg
(60% des agneaux vendus en magasins de producteurs)

Valorisation hors frais 11€/kg agneau

Les races **prolifiques** ne sont pas les plus adaptées au système AB

⇒ Exigeantes en terme de ressources alimentaires (moins adaptée au système pâturant)

⇒ Allaitement à base de poudre de lait ou adoptions (lien cahier des charges)

⇒ Moins rustique

Evolution vers des races plus rustiques

4 périodes d'agnelages => moins de surveillance
=> + de mortalité

3 voire 2 périodes d'agnelage

Frais de commercialisation

Adaptation du prix de vente

Revalorisation prix de vente

Quels enjeux dans les fermes d'élevage AB ?

Autonomie Alimentaire

- Conduite des surfaces fourragères
- Conduites des cultures autoconsommées (céréales, mélange céréales/protéagineux)
- Efficacité de l'alimentation (rapport entre consommation et productivité)

Productivité du troupeau/santé

- Fertilité, Prolificité, Mortalité
- L lait/animal
- ...

Temps de travail

Intégration soci(ét)ale

- Le regard des voisins
- La valorisation des produits



Commercialisation des produits

45% des producteurs en AB font de la Vente Directe (63% en ovins viande)

- Circuits de commercialisation
- Temps de travail
- Communication
- Prix de vente (calcul de coût de production)
- Etalement de la production



Qualité de produits

- Poids de carcasse
- Qualité du lait, rendement fromager



Gestion administrative et des Aides financières

- Respect cahier des charges
- Dossier subventions (PAC, Aides AB, ...)
- ...

**Pérennité
Elevage en AB**

Cas concret, un élevage ovin accompagné



20 ha de prairies

Installation 2025 en agriculture biologique
120 brebis race croisées
100% vente directe

Appui technique

« **Comment améliorer mes qualités de carcasse ?** »

Poids de carcasse

13 à 14kgc

Entre 4 et 12 mois

Objectif : 16 à 18 kg

Gabarit des animaux via génétique

Achat de béliers sélectionnés

Poids de naissance via alimentation fin
de gestation **(+200g/jour)**

Elevage des agnelles :

Lot séparé, complémentation

Pâturage tournant **temps de retour >2m**

Surveillance parasitisme : **coprologies**

Sevrage précoce si sécheresse

SALON
AGRICOLE
INTERNATIONAL



tech&bio

Une initiative des Chambres d'agriculture

Accompagnement des fermes maraichères bio

Rémi Masquelier, Chambre d'agriculture de l'Ardèche



Conseil technique auprès de collectivités voulant développer une activité de maraichage bio sur leur foncier

- Evaluation du potentiel des parcelles
 - Potentialités des sols, analyse des pollutions éventuelles
 - Pentes, ombrages, micro-climats et circulation de l'eau
 - Capacités de mécanisation et d'installation de serres et de bâtiments
 - Disponibilité d'une irrigation confortable
- Caractérisation de l'environnement des parcelles
 - Biodiversité : potentiel de régulation naturel... et risques (gibier).
 - Accès, dessertes, circulations
 - Risques inondation, vol...
- Aptitudes du territoire à l'accueil de l'activité bio
 - Potentiel de commercialisation en vente directe / RHD / ½ gros
 - Outils de production ou de commercialisation mutualisés : CUMAs, GIE, entraide ...
 - Evaluation de la sur- ou sous-distribution locale des produits



Le conseil technique pour soutenir la pérennité des fermes maraichères bio



Mécanisation, place du salariat, simplification des itinéraires, ...



Pénibilité du travail

« juste » intensification des itinéraires techniques, mécanisation adaptée, outils de gestion, ...

Rentabilité du temps passé

Augmentation de la production par la gestion de la fertilité, irrigation, gestion phytosanitaire, outils de pilotage techniques

Chiffre d'affaires

Aléas climatiques, pertes exceptionnelles

Place des serres, des bâtiments, itinéraires pour + de résilience technique et économique ...



Outils et compétences mises en œuvre au service des fermes maraichères bio

- Analyse systémique : identification des facteurs limitants :
 - Cohérence de la stratégie socio-éco-technique : productivité des surfaces ou du temps $\leftrightarrow$ charges de production $\leftrightarrow$ potentiels des sols et de la conduite $\leftrightarrow$ outils de gestion - pilotage...
- Mise en œuvre d'actions correctives de court terme....
 - Correction de la fertilisation, identification de problématiques et gestion phytosanitaire curative ou préventive
 - Choix variétal, conduite de l'irrigation, conduite climatique des serres
- Ou de moyen terme ...
 - Modification des itinéraires techniques
 - Modification de la stratégie socio-éco-technique : objectifs de rendement / m², de temps passé / m², désintensification ou augmentation des charges pour passer des paliers de rentabilité.